

<https://rouen-nord.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article360>



PPMS 2022-2023

- l'école - Hygiène et sécurité -



Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2022

Copyright © Circonscription de Rouen Nord - Tous droits réservés

Les écoles et les établissements scolaires doivent élaborer deux plans particuliers de mise en sûreté, pour faire face, d'une part à un événement naturel ou technologique majeur, et d'autre part à une situation d'urgence particulière liée à la menace terroriste ou à l'intrusion d'une personne malveillante.

Afin de vous permettre de prendre en compte ces évolutions, deux outils vous sont proposés :

- une maquette académique PPMS « risques majeurs »
- une maquette académique PPMS « attentat-intrusion »

Cette année, le rectorat invite les écoles à mettre en place le PPMS risques majeurs lors de la journée de la résilience le 13 octobre 2022.